

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire* vise à offrir une formation académique complète en histoire, adossée à une ouverture vers les autres sciences humaines et sociales. Elle prépare à une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement qui sont les débouchés traditionnels de ce type de formation, mais aussi les métiers du patrimoine, du journalisme, ou de la fonction publique généraliste.

La licence *Histoire* est une formation récente, ouverte en 2015, et issue d'une licence commune *Histoire-géographie*. Les enseignements ont lieu à Nouméa.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Histoire* offre une formation complète en histoire, avec une ouverture vers d'autres disciplines connexes, principalement la géographie. L'une de ses originalités est d'offrir une forte dimension océanienne à travers la géographie, l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, les arts ou les langues. Cette orientation océanienne est la conséquence logique d'une situation d'isolement géographique de l'île, et du contexte politique et culturel local. L'enjeu est de la combiner avec les exigences d'une licence d'histoire classique.

Après une 1^{ère} année de licence (L1) commune *Histoire-géographie*, une spécialisation progressive s'impose en 2^{ème} année de licence (L2), et devient totale en 3^{ème} année de licence (L3). Les débouchés de la licence sont principalement les métiers de l'enseignement. Peu de dispositifs de préprofessionnalisation existent.

La licence commune *Histoire-géographie* comptait environ 130 étudiants en L1 et une quarantaine en L2 et en L3. Les effectifs sont faibles, en particulier par rapport à ceux de la licence *Géographie et aménagement*.

Points forts :

- La formation est bien structurée, selon le principe de la spécialisation progressive.
- L'équipe pédagogique est manifestement investie dans la formation et dans le suivi des étudiants. Les enseignants ont une vue claire sur les atouts de leur formation ainsi que sur ses aspects perfectibles.
- Pour l'avenir, on note un fort volontarisme dans l'utilisation de l'anglais comme langue d'enseignement et de professionnalisation.

Points faibles :

- La maquette est déséquilibrée au détriment de l'histoire ancienne et médiévale. Or, les impératifs nationaux et internationaux d'une formation en histoire reposent sur l'enseignement des quatre périodes (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine). Cette situation est peut-être liée au décalage, mentionné dans le dossier, qui existe entre les orientations locales du centre de recherche et les problématiques des historiens antiquisants et médiévistes.
- Il n'y a pas vraiment de dispositifs destinés à aider les étudiants de L1 et à pallier leurs lacunes : on peut s'étonner d'une maquette qui ne prévoit pas de cours spécifiques, spécialement au premier semestre, pour traiter cet aspect, alors même que les faiblesses du public entrant sont bien connues.

- Les instruments de pilotage de la mention sont trop artisanaux et gagneraient à être approfondis. De même, le devenir des étudiants diplômés et surtout des non diplômés n'est pas connu assez finement.
- Enfin, on peut regretter que cette formation ne développe pas une politique linguistique plus ambitieuse en anglais vu son environnement et ses enjeux.

Recommandations :

- Il paraît indispensable de préserver une formation historique complète pour maintenir la licence au niveau des standards internationaux.
- Il semble nécessaire de développer au maximum les dispositifs d'aide à destination des étudiants de L1 en difficulté. Un semestre 0 ou un semestre 1 (S1) consacré à une remédiation et à une mise à niveau pédagogique pourraient être des pistes à explorer.
- Les outils statistiques de suivi des étudiants sont à compléter et à améliorer, qu'il s'agisse du devenir des étudiants diplômés de L3 ou des non-diplômés qui ont quitté le cursus.
- Des instruments de pilotage de la mention plus précis et plus rigoureux pourraient permettre d'intervenir plus rapidement sur certains problèmes et d'agir sur plus de paramètres pour la réussite des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>Histoire</i> offre une formation complète en histoire, avec une ouverture vers d'autres disciplines connexes, principalement la géographie, mais aussi la culture océanienne à travers l'archéologie, l'anthropologie ou les arts. Après une L1 commune <i>Histoire-géographie</i>, une spécialisation progressive s'impose en L2, et devient totale en L3. Des cours classiques (l'absolutisme en Europe par exemple) sont également dispensés.</p> <p>La licence paraît bien adaptée à une formation essentiellement académique et tournée vers l'enseignement, comme toutes les licences d'histoire. Son orientation océanique, et son ouverture à la géographie et aux autres sciences sociales sont certainement bienvenues tant sur le plan scientifique que professionnel.</p> <p>On note cependant une offre de formation assez faible en histoire ancienne et médiévale (quatre unités d'enseignement sur les trois années), ce que le dossier reconnaît d'ailleurs en page 4. Cette situation est dommageable pour les étudiants tant sur le plan académique (la licence n'apparaît pas complète car les licences d'histoire ailleurs en France proposent bien plus d'enseignement dans ces deux matières) que sur le plan professionnel (le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), l'un des principaux débouchés de la licence, comprend des questions d'ancienne et de médiévale).</p> <p>Les maquettes révèlent un certain déséquilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), avec des volumes horaires de CM supérieurs à ceux des TD pour la plupart des matières fondamentales (histoire et géographie). Il faut rappeler que les TD sont un moment essentiel de l'apprentissage de la méthodologie, source essentielle de succès au diplôme mais aussi aux concours passés ultérieurement.</p> <p>Par ailleurs, les rédacteurs du dossier évoquent les difficultés qu'ont certains étudiants d'histoire pour une poursuite d'études et un approfondissement en niveau master : les deux laboratoires locaux (Centre des nouvelles études sur le Pacifique (CNEP) et Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE)) sont très centrés sur des problématiques locales et régionales ; or « l'histoire dans sa totalité ne trouve pas sa place au sein de ces deux laboratoires tournés uniquement sur les études régionales ». Enfin, l'absence d'un master <i>Histoire</i> généraliste « fait partir de nombreux étudiants non seulement après la licence, mais également en cours de licence ». Cependant, il existe un master <i>Arts, lettres et civilisations</i>, qui ne remplace pas, il est vrai, un véritable master d'histoire. Il semble donc y avoir un déséquilibre, en termes de débouchés et de pertinence de la formation, entre histoire et géographie. Ce déséquilibre se perçoit d'ailleurs dans les inscriptions en L1 avec un léger avantage quantitatif de la géographie sur l'histoire (67 inscrits en L1 géographie contre 59 en histoire en 2015), alors que la situation est en général inverse dans les autres universités, avec des effectifs historiens bien supérieurs à ceux des géographes.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'UNC est caractérisée par un grand isolement géographique. L'université française la plus proche, celle de Polynésie française, se trouve à 6 000 km. Il n'y a donc pas de concurrence directe.</p> <p>Un avantage de cette situation d'isolement réside dans la proximité avec les acteurs publics et privés locaux, pourvoyeurs d'emplois pour les étudiants de licence. Les nombreux enseignements orientés vers l'espace océanique dans la licence s'inscrivent dans cette ambition, tout comme la sollicitation d'acteurs locaux pour intervenir dans les cours (pour l'histoire, les musées, les archives et les autres acteurs du patrimoine notamment).</p> <p>Toutefois, le document présentant la licence considère parfois cette situation comme un handicap : « L'éloignement géographique et l'absence de « concurrence » par des formations comparables à un même niveau pourrait conduire à une méconnaissance par les enseignants des réalités universitaires métropolitaines, européennes et même voisines. » (page 5)</p> <p>Il est certain que l'enjeu majeur pour cette licence est d'offrir un niveau de formation comparable avec celui offert ailleurs dans l'espace français, qu'il soit métropolitain ou ultra-marin. La maquette de la licence semble répondre à cette ambition.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est très réduite, même en tenant compte d'effectifs faibles : deux Maître de conférences (MCF) (un en section 21 et un en section 22) et un Professeur agrégé en histoire, trois MCF en géographie. Cela pose des problèmes d'organisation comme en témoignent les très forts sur-services des enseignants en histoire.</p> <p>Le département cherche à remédier à cette situation en offrant des possibilités de délégation et de missions mais n'y parvient que partiellement. Il souligne un problème lié à la politique générale de l'université : « Le principal point faible est actuellement l'absence d'une politique clairement affichée de la part de l'Université en matière de rémunération des enseignants extérieurs pouvant intervenir par visioconférence dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE). Il en va de même pour les cours pouvant être podcastés. Faute d'un dispositif clairement établi et de l'acceptation de verser aux principaux acteurs un juste salaire ou de justes droits d'auteur, on se prive d'un outil précieux et capable de réduire notre éloignement. » (page 12 du document de licence).</p> <p>Le pilotage de la formation, assuré par environ la moitié des enseignants-chercheurs, semble se faire au plus près des étudiants (réunions de rentrée, visites du campus, accompagnement pédagogique, délégués étudiants présents, par statut, aux conseils du département). Cette gouvernance « de proximité » semble un atout pour cette licence.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables. Les taux de réussite faibles sont expliqués par deux facteurs structurels : l'afflux de bacheliers technologiques, ainsi que le décalage du calendrier scolaire local. En effet, certains élèves, après avoir réussi le Bac en décembre, passent un premier semestre en Nouvelle-Calédonie avant de partir en métropole à la rentrée suivante.</p> <p>Cependant, indépendamment de ces facteurs structurels, on note une légère augmentation du taux de réussite en L1 (y compris ceux qui réussissent partiellement leur L1) : 54 sur 134 en 2011 soit 40 %, 72 sur 130 en 2014 soit 55 %. Idem pour la L2 : 52 sur 61 en 2011 soit 85 % ; 37 sur 41 en 2014 soit 90 %. Par contre le taux de réussite apparaît faible en L3 : 36 sur 51 en 2011 soit 70 %; 27 sur 40 en 2014 soit 68 %.</p> <p>Le taux de réussite en L3 apparaît donc particulièrement faible.</p> <p>Le devenir des étudiants diplômés (les inscrits en L3 sont une quarantaine) n'est pas mentionné de façon très précise : le dossier indique qu'un « quart environ des étudiants parvenus en L3 » deviennent enseignants après avoir suivi une formation à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) pour les concours CAPES ou CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles). Un tiers « poursuit des études dans le cadre de master Sciences politiques, Aménagement du territoire, Géographie des risques », ou suit des formations dans les métiers du patrimoine ou du journalisme. Il est évoqué également une insertion par la réussite aux concours administratifs de catégorie A et B. Enfin, « un grand nombre ne donnent aucune nouvelle et donc, on ne sait ce qu'ils deviennent ».</p>

Place de la recherche	<p>De manière classique, le lien avec la recherche s'effectue par les enseignements donnés par les enseignants-chercheurs, par les cours d'historiographie, et par l'assistance aux conférences et aux colloques. On perçoit, dans le contenu même des cours fondamentaux de cette licence, un effort de familiarisation avec les grands thèmes « océaniques » du laboratoire.</p> <p>Le document sur la licence d'histoire déplore un décalage entre les centres de recherches de l'université, consacrés exclusivement à l'environnement local, et les spécialités des historiens. Les historiens antiquisants et médiévistes y ont une place décrite comme « marginale ». Enfin, le document souligne la domination des anthropologues, en lien avec un contexte politique mettant l'accent sur les recherches locales. (page 4)</p> <p>En termes de recommandations, il convient de souligner l'importance pour les étudiants de maîtriser les fondamentaux de l'histoire au sens où elle est comprise en France (quatre périodes, prise en compte de l'histoire de la France en Europe et dans le monde), mais aussi dans le monde (une formation en histoire ne peut s'envisager sans l'histoire antique et médiévale), sinon le diplôme ne pourra se maintenir au niveau d'une licence reconnue dans le système universitaire français.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est relativement limitée dans toutes les licences d'histoire. L'ouverture à la recherche se fait par l'historiographie.</p> <p>La préprofessionnalisation commence dès la L1 avec la participation obligatoire à un forum des métiers et une UE de projet personnel et professionnel au S2.</p> <p>Les collègues déplorent l'absence de débouchés en-dehors de l'enseignement. (p.3). Deux UE de préprofessionnalisation sont proposées en option en L3 (l'une pour le premier degré et l'autre pour le second degré) mais il n'est pas précisé si des stages d'observation sont prévus.</p> <p>On note cependant un effort pour l'ouverture vers les métiers du tourisme et du patrimoine. Dans la maquette apparaissent notamment des cours d'histoire de l'art (S4 et S5), de patrimoine et de muséographie (S6). Sont mentionnées des visites de site et des interventions de professionnels des musées, des archives et de l'Agence de développement de la Culture Kanak. Mais, comme le soulignent les collègues de Nouvelle-Calédonie, les débouchés sont numériquement limités (p. 5). La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) insiste sur les compétences acquises plus spécifiquement en géographie qu'en histoire.</p>
Place des projets et stages	<p>Sont évoquées des activités professionnelles dans le domaine du patrimoine (conférences, travaux sur le terrain, demi-journée) sans qu'il soit possible de comprendre si ces activités sont obligatoires et intégrées dans le cursus. Il est probable qu'elles prennent place dans l'UE dite « Patrimoine : pratiques pédagogiques sur le terrain » du S6.</p> <p>Il n'est pas possible de savoir si les UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement offertes en L3 offrent un stage.</p>
Place de l'international	<p>La licence <i>Histoire</i> ambitionne de renforcer considérablement son orientation vers le monde anglophone. Ce choix semble cohérent avec la proximité géographique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et de nombreux pays d'Asie où l'anglais est la lingua franca. L'insertion professionnelle des étudiants gagnerait beaucoup à ce que cette dimension soit développée.</p> <p>Des points positifs sont à noter comme un renforcement du partenariat avec Sydney, un voyage pédagogique en L3 <i>Histoire</i> depuis 2013, et des effectifs corrects (compte tenu des effectifs) d'échanges étudiants. Depuis 2013, 11 étudiants de la filière Histoire-géographie sont partis. En contrepartie, une dizaine d'étudiants par an sont venus du Canada, de Belgique, du Luxembourg, d'Australie et d'Allemagne, soit trois fois plus d'arrivées que de départs.</p> <p>Pour les enseignants, on constate également une mobilité certaine, dans les deux sens, avec une mission à Luxembourg pour une enseignante d'histoire. En 2015, une enseignante de l'Université d'Aston (Birmingham) dispense des heures de cours. Des enseignants de Melbourne et Auckland sont également venus. En 2016, une enseignante luxembourgeoise devrait venir à son tour.</p> <p>Cependant, les moyens mis en œuvre jusqu'à présent, apparaissent encore trop limités. Il est prévu « que 10 à 20 % des enseignements dans certains modules d'histoire soient donnés en anglais dans les très prochaines années à venir » (page 12) mais rien n'est mentionné quant aux moyens humains mis en œuvre pour transcrire cette ambition dans les faits. Il semble que l'Université compte essentiellement sur des conférences ou de séminaires animés par des chercheurs anglophones, venant d'Australie, de Nouvelle-Zélande, ou même d'Europe.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Il semble y avoir un bon suivi des étudiants au fil du cursus de licence (réunion de rentrée, accompagnement des étudiants). Ce suivi est facilité par les effectifs relativement réduits de la filière, notamment en L2 et L3.</p> <p>En revanche, pour ce qui est de l'aide à la réussite, les dispositifs sont peu nombreux. En dehors d'une UE d'aide à l'orientation et à la réussite, il existe un tutorat sur la base du volontariat qui est considéré comme un échec (page 11). Le document souligne le faible niveau de maîtrise du français et conseille : « Un semestre 0 ou un semestre 1 consacré à une remédiation et à une mise à niveau pédagogique semble nécessaire. » (page 8)</p> <p>Rien ne semble apparaître au premier semestre à part une UE d'« analyse des documents historiques » qui s'apparente à de la méthodologie disciplinaire.</p> <p>Le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite, par exemple par des cours de soutien à l'expression écrite et orale en L1, pourrait être bénéfique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les situations de handicap sont prises en compte à l'échelle de l'université. Au sein de la licence <i>Histoire</i>, les modalités de contrôle des connaissances peuvent être adaptées aux sportifs de haut niveau et aux étudiants salariés.</p> <p>Sur le plan du numérique, les dispositifs sont peu nombreux, hors un cours obligatoire pour la certification C2i (Certificat informatique et internet), et les exercices en ligne de la formation Voltaire sur la base du volontariat.</p> <p>Le document de présentation générale de l'université souligne que le numérique est un enjeu majeur aussi à l'échelle même du territoire néo-calédonien (de taille relativement importante : 500 km de long), dans la perspective du développement d'un campus Nord.</p> <p>Il conviendrait de développer l'usage du numérique, en particulier la visioconférence. Cela permettrait de pallier dans une certaine mesure la surcharge horaire des enseignants-chercheurs permanents, et le déséquilibre territorial interne à la Nouvelle-Calédonie.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier est assez succinct sur ce point. Il insiste sur la transparence des règles d'évaluation.</p> <p>La répartition des crédits européens (ECTS) par enseignement est directement proportionnelle à la charge horaire des cours, et à leur place dans la hiérarchie de la maquette : trois ECTS pour les éléments constitutifs (EC) des UE fondamentales, un ou deux pour les EC d'UE « secondaires ». L'ensemble de ces éléments est répertorié dans le guide des études, remis aux étudiants lors de leur inscription à l'UNC.</p> <p>Les jurys d'examen ont un fonctionnement traditionnel (composition arrêtée par le président de l'UNC sur proposition du directeur de département, délibération souveraine, attribution possible de points de jury, proclamation et affichage des résultats).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Une annexe descriptive au diplôme existe mais il s'agit uniquement d'un document très général avec la maquette et les modalités de contrôle des connaissances. Le document prévoit l'élaboration d'un portefeuille global de compétences pour la licence <i>Histoire-géographie</i> pour 2016.</p> <p>Il serait souhaitable d'élaborer un document qui s'attache à décrire de manière précise et personnalisée le cursus universitaire et les compétences acquises.</p>
Suivi des diplômés	<p>La faible taille de l'effectif permet d'avoir des informations sur une partie non négligeable des anciens élèves de L3. Il est estimé qu'un quart d'entre eux environ devient enseignant après avoir suivi une formation à l'ESPE.</p> <p>Le document intitulé « Modèle de tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études pour une formation de licence » donne des chiffres de répondants faibles.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La petite taille de l'université et du département sert de justification pour expliquer l'absence de conseils de perfectionnement, et la non-participation des étudiants à des réunions équivalentes (sauf aux conseils de département plénières). Un rapport d'autoévaluation annuel de la licence est prévu. La coordination se fait de manière formelle et surtout, informelle.</p> <p>Cette structure artisanale semble donner satisfaction depuis plusieurs années, mais elle pourrait certainement être mieux encadrée et acquérir un statut plus officiel, en prenant une forme autonome distincte, et en intégrant des intervenants extérieurs ainsi que des représentants étudiants.</p> <p>Les étudiants évaluent l'enseignement par un questionnaire, et l'organisation administrative de la formation par un autre questionnaire, destinés à des responsables différents, ce qui semble logique. Ces questionnaires font l'objet d'un traitement informatique anonyme.</p> <p>Le document déplore toutefois que les enseignants ignorent parfois cette procédure dans certaines UE (page 14), ce qui jette un doute sur l'efficacité des retours produits par cette évaluation.</p>

Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook
BP R4 – 98851 Nouméa cedex
Tel : (687) 29.02.90
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

**Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence mention Histoire
B2017-EV-9830445S-S3LI170011623-015752-RT**

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence mention « Histoire »

Le Président



Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC



Observations sur le rapport d'évaluation

Licence mention Histoire

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur :

BARBE Dominique
Maître de conférences
Département LLSH

Aucune réponse apportée aux observations formulées par l'HCERES
